

Renforcement des Mesures Sanitaires en Haute-Garonne



La Haute-Garonne vient d'être placée en zone active de circulation du virus - Rouge

Un arrêté préfectoral indique qu'à compter de ce vendredi 28 Août 2020, le masque devra être porté pour les personnes de 11 ans et plus, dans un rayon de 30 mètres autour des crèches et établissements scolaires du département de 7h à 22h et lors de tout rassemblement de plus de 10 personnes sur la voie publique en Haute-Garonne de 7h à 3h.

Il est demandé de respecter la règle des **3 M** :

- * Port du **M**asque
- * Lavage des **M**ains
- * 1 **M**ètre de distance entre les personnes

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire dans les lieux publics depuis le lundi 20 juillet 2020.

Des masques sont encore disponibles gratuitement à la mairie. Les Thilois souhaitant en bénéficier peuvent venir en chercher aux horaires d'ouvertures d'été à la mairie.

Ces masques ont été confectionnés par les bénévoles lors des ateliers coopératif d'avril et d'autres offerts par le Conseil Départemental et de la Région Occitanie.

Restons vigilants